AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R »

Siège social : Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis

La Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R » publie, cidessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 16 mai 2014. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Chiheb GHANMI & Ahmed BELAIFA

Actif du bilan au 31 décembre 2013 (Exprimé en dinars)

		Exercice 2013	3	Exercice 2012
A C T I F Notes	Montant Brut	Amort&Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement	748 684		748 684	45 823
AC12 Concessions, Brevets, Licences, Marques	6 581 021	3 462 872	3 118 149	3 805 990
AC13 Fonds commercial	15 000		15 000	15 000
	7344705	3462872	3 881 833	3 866 813
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	12 950 495	10 726 522	2 223 973	2 254 918
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	818 656	747 294	71 362	121 591
	13 769 151	11 473 816	2 295 335	2 376 509
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions	44 956 519	10 315 423	34 641 096	34 631 330
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	14 005 218	5 467 327	8 537 891	9 090 027
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	30 951 301	4 848 096	26 103 205	25 541 303
AC32 Placements dans les entreprises liées et	191 509 342	8 043 764	183 465 578	169 440 463
participations AC321 Parts dans les entreprises liées	44 469 959	221 924	44 248 035	47 515 639
AC321 Parts dans les entreprises avec un lien de				
participation	136 716 288	7 821 840	128 894 448	112 528 329
AC324 Bons et obligations émis par les				
entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de	10 323 095		10 323 095	9 396 495
participation et créances	10 323 093		10 323 095	9 390 493
sur ces entreprises				
AC33 Autres placements financiers	194 241 040	3 569 962	190 671 078	190 040 983
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et	55 236 113	3 457 912	51 778 201	40 128 567
part dans des FCP AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	136 038 297		136 038 297	147 371 057
AC334 Autres prêts	2 963 478	112 050	2 851 428	2 538 207
AC336 Autres	3 152	112 030	3 152	3 152
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des				
entreprises cédantes	3 817 243		3 817 243	3 767 489
	434 524 144	21 929 149	412 594 995	397 880 265
AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	6 231 064		6 231 064	5 770 641
AC530 Provisions pour sinistres (vie)	192 129		192 129	122 447
AC531 Provisions pour sinistres (non vie)	32 273 839		32 273 839	28 551 901
1 ,	38 697 032		38 697 032	34 444 989
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance				
directe				
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler	1 553 915		1 553 915	574 352
AC612 Autres créances nées d'opérations	E0 0/1 0/1	25 297 056	22 744 705	20 755 747
d'assurance directe	58 041 841	25 297 056	32 744 785	30 755 747
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise	13 480 558		13 480 558	14 209 803
d'assurance AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	2 422 699	563 750	1 858 949	1 633 314
AC63 Autres créances	2 722 033	303 730	1 000 343	1 000 014
AC631 Personnel	248 979		248 979	222 209
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale,				
collectivités publiques	5 450 905		5 450 905	7 891 591
AC633 Débiteurs divers	3 085 604		3 085 604	3 211 969
	84 284 501	25 860 806	58 423 695	58 498 985
AC7 Autres éléments d'actifs				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	15 443 703		15 443 703	3 757 117
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisitions reportés	7 559 474		7 559 474	5 495 030
AC722 Autres charges à répartir	100 247		100 247	96 582
AC73 Comptes de régularisation Actif	[ļ		

TOTAL DE L'ACTIF	611 373 998	62 726 643	548 647 355	515 689 326
	32 754 465		32 754 465	18 621 765
AC75 Autres	-6 628		-6 628	-75 068
AC733 Autres comptes de régularisation	2 824 335		2 824 335	2 463 563
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	6 833 334		6 833 334	6 884 541

Passifs et Capitaux propres du bilan au 31 décembre 2013 (Exprimé en dinars)

CARITALLY PROPERCET PACCIFC Notes	Exercice 2013	Exercice 2012
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS Notes	Montant Net	Montant Net
0		
Capitaux propres	50.000.000	50 000 000
CP1 Capital social ou fonds équivalent	50 000 000	50 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	51 256 730	48 602 943
CP4 Autres capitaux propres	26 096 206	20 451 361
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	127 352 936	119 054 304
CP6 Résultat de l'exercice	25 229 827	18 298 632
Total capitaux propres avant affectation	152 582 763	137 352 936
Passifs		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA23 Autres provisions	2 768 723	1 947 223
	2 768 723	1 947 223
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provisions pour primes non acquises	43 982 763	40 518 120
PA320 Provisions d'assurance vie	9 396 911	9 000 973
PA330 Provision pour sinistres (vie)	2 208 148	1 842 028
PA331 Provision pour sinistres (vie)	252 315 354	241 961 934
. ,		
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	133 563	118 398
PA341 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	2 762 881	2 762 048
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage	16 400 685	15 697 813
PA361 Autres provisions techniques (non vie)	10 456 996	11 389 233
	337 657 301	323 290 547
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	28 884 852	28 166 776
	28 884 852	28 166 776
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3 072 212	2 854 613
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	7 423 544	6 184 209
PA63 Autres dettes		
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	2 789 910	2 716 038
PA632 Personnel	15 049	63 278
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2 962 018	2 897 574
PA634 Créditeurs divers	3 284 248	3 633 417
	19 546 981	18 349 129
PA7 Autres passifs		
PA71 Compte de régularisation Passif		
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	7 206 735	6 582 715
	7 206 735	6 582 715
Total du passif	396 064 592	378 336 390
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	548 647 355	515 689 326
TOTAL DES CAFITAUX FROFRES ET DU FASSIF	340 041 333	313 009 320

Etat de résultat technique de l'assurance non vie Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 (Exprimé en dinars)

			2013		2012
Notes		Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
PRNV1 Primes acquises					
PRNV11 Primes émises et acceptées	+	149 138 801	-26 481 873	122 656 928	117 295 061
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	Ė	-3 464 643	460 423	-3 004 220	-298 445
and the second s		145 674 158	-26 021 450	119 652 708	116 996 616
PRNV3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	+	14 268 224		14 268 224	12 902 736
		14 268 224		14 268 224	12 902 736
PRNV2 Autres produits techniques	+	52 555		52 555	49 275
		52 555		52 555	49 275
CHNV1 Charges de sinistres					
CHNV11 Montants payés	-	-92 265 929	8 236 822	-84 029 107	-81 611 374
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	-	-10 354 253	3 721 938	-6 632 315	-15 535 625
		-102 620 182	11 958 760	-90 661 422	-97 146 999
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	-	932 237		932 237	-699 611
		932 237		932 237	-699 611
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	-	-724 011		-724 011	-473 280
		-724 011		-724 011	-473 280
CHNV4 Frais d'exploitation					
CHNV41 Frais d'acquisition	-	-23 886 544		-23 886 544	-17 733 115
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+	2 064 444		2 064 444	-1 331 766
CHNV43 Frais d'administration	-	-5 301 108		-5 301 108	-4 564 036
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	+		7 492 125	7 492 125	5 920 225
		-27 123 208	7 492 125	-19 631 083	-17 708 692
CHNV5 Autres charges techniques	-	-324 469		-324 469	-309 911
		-324 469		-324 469	-309 911
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	-	-323 922		-323 922	-32 877
		-323 922		-323 922	-32 877
RTNV RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE		29 811 382	-6 570 565	23 240 817	13 577 257

Etat de résultat technique de l'assurance vie Période allant du 1^{er}janvier au 31 décembre 2013 (Exprimé en dinars)

		2013		2012	
		Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
PRV1 Primes					
	١.	5 319 405	-590 464	4 728 941	5 195 796
PRV11 Primes émises et acceptées	+				
DDVO D. I. iv. I. I.		5 319 405	-590 464	4 728 941	5 195 796
PRV2 Produits de placements		769 182		769 182	676 920
		769 182		769 182	676 920
CHV1 Charges de sinistres					
CHV11 Montants payés	-	-1 866 488	469 198	-1 397 290	-1 488 593
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-	-381 284	69 682	-311 602	289 100
		-2 247 772	538 880	-1 708 892	-1 199 493
CHV2 Variation des autres provisions techniques					
CHV21 Provision d'assurance vie	-	-395 938		-395 938	-1 241 594
CHV22 Autres provisions techniques	-				
CHV23 Provision sur contrats en unité de compte	-				
		-395 938		-395 938	-1 241 594
CHV4 Frais d'exploitation					
CHV41 Frais d'acquisition	-	-1 277 023		-1 277 023	-1 015 366
CHV43 Frais d'administration	-	-177 827		-177 827	-157 062
CHV45 Commissions reçues des réassureurs	+		24 270	24 270	120 710
		-1 454 850	24 270	-1 430 580	-1 051 718
CHV6 Variation de la provision pour égalisation vie	-	-378 950		-378 950	-211 736
		-378 950	0	-378 950	-211 736
RTV RESULTAT TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE		1 611 077	-27 314	1 583 763	2 168 175

Etat de résultat Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 (Exprimé en dinars)

	Notes	2013	2012
DTANV D'author de la laconomica de laconomica de la laconomica de laconomica de laconomica de la laconomica de laconomica de la laconomica de laconomica de la laconomica de la laconomica de la laconomica de la laconomica de laconomica de laconomica de laconomica de la laconomica de la laconomica de laconomica de laconomica de la laconomica de l	-	00.040.047	40.577.057
RTNV Résultat technique de l'assurance non vie	+	23 240 817 23 240 817	13 577 257 13 577 257
RTV Résultat technique de l'assurance vie	+	1 583 763	2 168 175
NTV Nesultat technique de l'assurance vie		1 583 763	2 168 175
PRNT1 Produits des placements (assurance non vie)		1 000 700	2 100 110
PRNT11 Revenus des placements	+	22 391 700	22 055 335
PRNT12 Produits des autres placements	+		
PRNT13 Reprise de corrections de valeur sur placements	+	3 013 725	4 247 938
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	+	3 015 555	3 429 462
<u> </u>		28 420 980	29 732 735
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance vie	t +		
CHNT1 Charges des placements (assurance non vie) CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-	-2 096 459	-1 966 697
CHNT12 Correction de valeur sur placements	_	-4 128 629	-7 835 173
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-379 003	-581 767
		-6 604 091	-10 383 637
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique	t		
CHNT21 Produits des placements transférés non vie	-	-14 268	-12 902
CHNT22 Produits des placements transférés vie	_	224 -769 183	736 -676 920
Critivizz Froduits des placements transferes vie		-15 037	-13 579
		407	656
PRNT2 Autres produits non techniques	+	264 071	180 581
		264 071	180 581
CHNT3 Autres charges non techniques	-	-1 740 104	-2 103 616
		-1 740 104	-2 103 616
Résultat provenant des activités ordinaires		30 128 029	19 591 839
CHNT4 Impôt sur le résultat	_	4 898 202	1 293 207
·		4 898 202	1 293 207
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		25 229 827	18 298 632
resultat proventint des activités ordinaires après impots		23 223 021	10 230 032
Résultat net de l'exercice	·	25 229 827	18 298 632
Effets des modifications comptables (nets d'impôts)	+		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLE	ES	25 229 827	18 298 632

Etat de flux de trésorerie (Méthode directe) (Exprimés en dinars)

	Notes	2013	2012
Flux de trécevoie liée à l'exploitation	- \		
Flux de trésorerie liés à l'exploitation * Encaissements des primes reçues des assurés	+	157 435 984	1/7 017 107
		16 716 033	
* Encaissements des primes reçues (Acceptations)	+		392 961 15 110 170
* Décaissements des primes pour les cessions	-	25 991 137	
* Sommes versées pour paiement des sinistres	-	71 665 901	67 151 878
* Sommes versées pour les sinistres (Acceptations)	-	10 666 903	3 967
* Encaissements des sinistres pour cessions	+		4 367 651
* Commissions versées aux intermédiaires	-	16 388 730	15 944 066
* Commissions reçues sur les cessions	+		3 819 428
* Commissions versées sur les acceptations	-	3 620 699	70 802
* Somme versées aux fournisseurs et au personnel	-	17 008 774	15 901 138
* Variation des dépôts auprès des cédantes	+	-538 767	-47 650
* Variation des espèces reçues des cessionnaires	+	1 101 794	5 943 188
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-	77 743 551	82 107 449
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	+	85 630 440	86 826 396
* Produits financiers reçus	+	21 105 962	20 987 932
* Taxes sur les assurances versées au Trésor	-	15 573 695	14 404 586
* Impôts sur les bénéfices payés	_	2 325 916	2 632 544
* Autres mouvements	_	9 414948	9 819 050
Autres mouvements	_	3 414340	9 0 19 0 00
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-	44 671 797	46 969 327
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
* Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	1 064 604	548 999
* Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	+	151 600	906 125
* Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploita	tion +		785 151
* Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-	26 684 654	50 488 130
* Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou av un lien de participation	ec +	4 623 465	4 865 049
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-22 974 193	-44 480 804
	<u>-</u>		
Flux de tresorerie lies aux activites de financement			
* Dividendes et autres distributions	-	10 011 018	5 997 953
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-	-10 011 018	-5 997 953
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liqu	idités	<u>.</u>	
Variation de Trésorerie		11 686 586	-3 509 430
Trésorerie de début d'exercice		3 757 117	7 266 547
Trésorerie de fin d'exercice	<u>.</u>	15 443 703	3 757 117
Tresoretie de IIII d'Exercice		13 743 703	3 131 111

Notes aux Etats Financiers

I- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

•	Raison sociale	: Compagnie méditerranéenne d'assurances et
		de réassurances (CO.M.A.R)
•	Siège social	: Immeuble COMAR Avenue
	Habib BOURGUIBA1001	- Tunis
•	Date de création	: 1972
•	Activité	: Assurance et réassurance toutes branches
•	Forme	: Société Anonyme
•	Capital social	: Cinquante millions de dinars entièrement libérés
•	Registre de commerce	: B 132051 1996 – Tunis
•	Matricule fiscal	: 000301L/A/M/000

Effectif au 31/12/2013		
Catégories professionnelles	Nombre	
Cadres (*)	211	
Employés (**)	79	
Personnel contractuel	5	
Total	295	

^(*) dont 23 stagiaires (**) dont 8 stagiaires

II- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les principes et méthodes retenus pour la préparation et la présentation des états financiers de la société au 31/12/2013 sont ceux définis par le Système Comptable des Entreprises et notamment par les normes NCT 26 à NCT 31.

Les mouvements et les positions comptables sont exprimés en dinar tunisien. Les opérations traitées au cours de l'exercice et ayant pour contrepartie une devise étrangère (principalement les opérations de réassurance), sont constatées sur la base du cours de change du jour de l'opération.

1- Postes de bilan

1.1-Actifs incorporels

Ce poste enregistre les investissements de recherche et de développement, les concessions, brevets, licences, logiciels et marques ainsi que les fonds commerciaux acquis par la société.

1.2-Actifs corporels d'exploitation

Ce poste enregistre les installations, agencements et aménagements, le matériel de transport, le matériel de bureau et informatique ainsi que le mobilier de bureau. En application de la norme comptable NCT 5, les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels aux taux suivants :

Matériel de transport	:	20 %
Mobilier & matériel de bureau	:	20 %
Agencements, aménagements etinstallations	:	15 %
Matériel informatique	:	33,33 %
Logiciels	:	33,33 %

1.3- Placements

1.3.1. Placements immobiliers

Les placements immobiliers regroupent :

- Les terrains non construits
- Les immeubles bâtis d'exploitation (siège social, centre d'archives, etc.),
- Les immeubles hors exploitation,
- Les parts des sociétés à objet foncier non cotées,
- Les parts et actions des sociétés immobilières non cotées.

Les placements immobiliers sont inscrits au bilan à leur coût de revient, hors frais d'acquisition, d'impôts et taxes récupérables et augmentés des travaux de construction et d'amélioration, à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dits.

Contrairement aux immeubles hors exploitation, les travaux d'agencement, d'aménagement et d'installation des immeubles d'exploitation sont exclus des placements immobiliers et figurent au niveau des actifs corporels d'exploitation.

Les placements immobiliers ont été évalués à leur coût de revient, minoré des amortissements (pour les biens amortissables), des provisions pour dépréciation, lorsque la dépréciation présente un caractère durable mais pas irréversible et d'une correction de valeur, lorsque la dépréciation est irréversible.

Pour ces placements immobiliers amortissables, et en application de la norme comptable NCT 5, la société a retenu les modalités d'amortissement suivantes :

Eléments	Taux
Terrains	non amortissables
Immeubles d'exploitation	5%
Immeubles hors exploitation	5%

1.3.2. Placements dans les entreprises liées et participations

Les placements dans les entreprises liées et dans les entreprises dans lesquelles il existe un lien de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

1.3.3. Autres placements

- Actions et autres titres à revenus variables

Cette catégorie de placements comprend les titres dont le revenu dépend directement ou indirectement du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. A ce titre, sont considérés comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissement ainsi que les parts des organismes de placement collectifs (SICAV et FCP).

Les actions et autres titres à revenu variables sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

A l'inventaire, ces placements sont évalués à leur valeur d'usage. Les moinsvalues par rapport à leur coût d'entrée font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice. Les plus-values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées	cours moyen du mois de décembre
Actions non cotées	valeur mathématique au 31 décembre N-1
Parts d'OPCVM	valeur liquidative du 31 décembre

Obligations et autres titres à revenu fixe

Les obligations et autres titres à revenu fixe sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables et hors intérêts courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constatée à due concurrence.

Prêts et dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

Cette rubrique comporte les prêts de toute nature, accordés aux entreprises ou au personnel ainsi que les avances sur contrats vie.

Une provision pour dépréciation est constatée dès lors qu'un risque de défaillance du débiteur apparaît.

1.4-Créances

Cette rubrique comporte les créances nées d'opération d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances.

1.4.1. Créances nées d'opération d'assurance directe

Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises brutes ainsi que les créances nées de la subrogation de la compagnie dans les droits de l'assuré.

1.4.2. Créances nées d'opération de réassurance

Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes, les créances sur les courtiers de réassurance ainsi que la part des réassureurs dans les primes non acquises et les primes à annuler.

1.4.3. Autres créances

Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance. Tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes de sécurité sociale et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

1.5- Autres éléments d'actif

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités (avoirs en banques, chèques et effets à l'encaissement, CCP, caisse, etc...) ainsi que les comptes de régularisation actif(les frais d'acquisition reportés, les produits à recevoir, les charges à répartir, les charges constatées d'avance, l'écart de conversion actif ainsi que les différences sur prix de remboursement à percevoir).

1.5.1. Frais d'acquisition reportés :

Il s'agit de la fraction des frais d'acquisition (commissions et frais internes liés à l'établissement des contrats) constatés en charges de l'exercice et qui n'est pas imputable à la période comptable.

1.5.2. Différences sur prix de remboursement à percevoir :

Si la valeur de remboursement des obligations et autres titres à revenus fixes est différente de la valeur d'acquisition, la différence, pour chaque ligne de titres, est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres par la comptabilisation, soit d'une charge (surcote) soit d'un produit (décote).

1.6-Capitaux propres

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période. L'impact des changements de méthodes comptables ainsi que les corrections d'erreurs fondamentales sont inscrits en ajustement des résultats reportés.

1.7- Provisions techniques

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part des réassureurs figurant à l'actif du bilan.

1.7.1. Provision pour primes non acquises:

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Cette provision est calculée police par police et prorata temporis.

1.7.2. Provision mathématiques (vie):

Elle comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'assureur, y compris les participations aux bénéfices, déductions faite de la valeur actuarielle des primes futures.

1.7.3. Provision pour sinistres:

La provision pour sinistres représente la valeur estimée des dépenses, en principal et en frais tant internes qu'externes, relatives au règlement des sinistres survenus, déclarés ou non, et non encore payés à la date d'arrêté des comptes. Cette provision est calculée dossier par dossier. Les dépenses sont estimées à leur coût futur (non actualisé) augmenté d'une provision pour frais de gestion des sinistres et diminué des prévisions de sauvetages et recours à encaisser. Le taux de chargement de gestion retenu est déterminé en fonction des taux de frais de règlement des sinistres réellement observés.

1.7.4. Provision pour participation aux bénéfices et ristournes :

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes enregistre à la date d'arrêté des comptes, l'engagement de la compagnie qui résulte des clauses contractuelles de participations aux bénéfices et ristournes et ce, pour chacune des catégories d'assurance.

1.7.5. Provision pour égalisation et équilibrage :

Cette provision permet d'égaliser les fluctuations de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux tel que la grêle et l'assurance-crédit caution.

1.7.6. Autres provisions techniques

- <u>Provision mathématique des rentes</u>

Cette provision correspond à la valeur actuelle des engagements de la compagnie en ce qui concerne les indemnités servies sous forme d'annuités (rentes) et accessoires des rentes, calculés sur la base de méthodes actuarielles.

Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques

Destinée à faire face à une insuffisance de la liquidité des placements, notamment en cas d'accélération du rythme de règlement des sinistres, cette provision est dotée lorsque, pour l'ensemble des placements, la compensation entre les plus-values latentes et les moins-values latentes résultant de la comparaison de la valeur comptable des placements à leur valeur d'inventaire, fait apparaître une moins-value latente.

Provision pour risques en cours

Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises.

III- POSTE DES ETATS DE RESULTAT

1- Produits des placements transférés et alloués

Le résultat de la gestion des placements est ventilé en deux parties :

- les produits nets provenant du placement des provisions techniques, figurant dans l'état de résultat technique,
- les produits nets provenant du placement des capitaux propres, figurant dans l'état de résultat non technique.

A l'inventaire, une écriture comptable est passée pour transférer de l'état de résultat non technique vers l'état de résultat technique, la part des produits nets des placements alloués au prorata des provisions techniques nettes dans le total constitué par les capitaux propres et les provisions techniques nettes de réassurance.

2- Les charges par destination

Les frais généraux sont présentés par destination. Les destinations regroupent les postes suivants :

- Frais de règlement des sinistres (frais des services règlement),
- Frais d'acquisition (commissions d'acquisition, frais commerciaux),
- Frais d'administration (frais des services chargés du «terme», commissions de gestion),
- Frais de gestion des placements (frais des services de gestion des placements, courtages, etc.),
- Autres charges techniques (charges de direction générale).

Les charges non techniques sont celles qui résultent d'activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux destinations sont les suivantes :

- Imputation directe sans application des clés de répartition pour les charges directement affectables à une destination : tel est le cas des comptes de charges par nature correspondants à une seule destination (frais sur titres, dotations aux amortissements des immeubles, etc.).
- Affectation selon l'effectif de la destination : cette méthode concerne principalement les frais de personnelles et autres charges rattachées.
- Imputation indirecte des autres frais généraux : Cette méthode concerne tous les autres comptes de frais généraux qui n'ont pas été affectés directement aux destinations par l'une des deux autres méthodes.

En ce qui concerne l'imputation indirecte de ces charges, celle-ci s'effectue à partir de clés de répartition.

3- Exemption à la présentation des états financiers consolidés

Au sens du paragraphe 4 de la NCT 35, COMAR est une société mère. En application des paragraphes 5 et 6 de la même norme, une société mère doit présenter des états financiers consolidés à l'exception du cas où cette société mère soit une filiale d'une autre entreprise établie en Tunisie et qui présente des états financiers consolidés et que des intérêts minoritaires représentant 5% du capital ne s'y opposent pas. La compagnie n'a pas présenté des états financiers consolidés puisqu'elle se trouve dans le champ d'application de cette exemption.

En effet, la COMAR est une filiale de la société PGI holding (société de participation et de gestion des investissements) qui détient directement et indirectement 77,71% du pourcentage de contrôle de la compagnie. La société PGI est une entreprise établie en Tunisie et prépare annuellement des états financiers consolidés conformément au référentiel comptable tunisien. De plus, des minoritaires représentant 5% du capital de la COMAR ne se sont pas

opposés au fait que la compagnie ne prépare et présente des états financiers consolidés.

IV- CONTROLE INTERNE

Le programme d'Audit pour l'année 2014 a été établi en fonction des priorités arrêtées par la direction générale et le comité d'audit et compte tenu des recommandations des commissaires aux comptes. Ce programme porte sur les fonctions et processus suivants :

- La Réassurance ;
- La Souscription «Assurance de personnes»;
- La gestion des dossiers Prestations «Groupe»;
- La gestion des dossiers Sinistres «Risques Divers»;
- La mise en place de la cellule «Surveillance Sinistres»; et les
- Missions de suivi des rapports des commissaires aux comptes se rapportant au contrôle interne;
- Les missions de suivi des fonctions auditées à ce jour à savoir :
 - ✓ La gestion des dossiers sinistres Auto-corporels;
 - ✓ La souscription des contrats Automobile ;
 - ✓ Le Retour Administratif:
 - ✓ Le Retour Contentieux;
 - ✓ Le Retour Précontentieux ;
 - ✓ Gestion des dossiers sinistres Auto-Matériels :
 - ✓ La souscription Incendie;
 - ✓ La souscription RD

V- NOTES SUR LES POSTES DU BILAN

A. MOUVEMENTS AYANT AFFECTÉ LES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF

> AC1-Actifs incorporels

Les actifs incorporels s'élèvent au 31/12/2013 à 7.344.705 DT contre un montant de 5.993.085 DT au 31/12/2012.

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2012	Mvts 2013	Brut au 31/12/2013	Amorts & provisions	Net au 31/12/2013
Actifs Incorporels	5 993 085	1 351 620	7 344 705	3 462 872	3 881 833
Investissement de recherche et développement	45 823	702 861	748 684		748 684
Concessions, Brevets, Licences					
Marques	5 932 262	648 759	6 581 021	3 462 872	3 118 149
Fonds commercial	15 000	0	15 000		15 000

> AC2-Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation bruts s'élèvent au 31/12/2013 à 13.769.151 DT contre un montant de 13.169.155 DT au 31/12/2012.

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2012	Mvts 2013	Brut au 31/12/2013	Amorts & provisions	VCN au 31/12/2013
Actifs corporels d'exploitation	13 169 155	599 996	13 769 151	11 473 816	2 295 335
Installations techniques et machines	12 364 118	586 377	12 950 495	10 726 522	2 223 973
Autres installations outillage et mobilier	805 037	13 619	818 656	747 294	71 362

Le détail des actifs corporels d'exploitation se présente comme suit :

Nature de l'actif	Brut	Amortissements	V C N
Agencements Aménagements & installations	5 172 970	3 548 797	1 624 173
Matériel de transport	667 011	412 749	254 262
Matériel Mobilier de Bureau	948 130	857 904	90 226
Matériel Informatique	6 981 040	6 654 366	326 674
Actifs corporels au 31/12/2013	13 769 151	11 473 816	2 295 335

> AC3-Placements

Les placements bruts s'élèvent au 31/12/2013 à 434.524.144 DT contre un montant de 417.463.575 DT au 31/12/2012.

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2012	Mvts 2013	Brut au 31/12/2013	Amorts & provisions	Net au 31/12/2013
Terrains et constructions	44 058 210	898 310	44 956 519	10 315 423	34 641 096
Terrains et constructions d'exploitation	14 005 218	0	14 005 218	5 467 327	8 537 891
Terrains et constructions hors d'exploitation	30 052 991	898 310	30 951 302	4 848 096	26 103 205
Placements	175 625 667	15 883 675	191 509 342	8 043 764	183 465 578
Placements dans les entreprises liées	47 515 639	-3 045 680	44 469 959	221 924	44 248 035
Placements dans les entreprises avec un lien de participation	118 713 533	18 002 755	136 716 288	7 821 840	128 894 448
Bons et Obligations/Etseavec lien	9 396 495	926 600	10 323 095		10 323 095
Autres placements financiers	194 012 209	228 831	194 241 040	3 569 962	190 671 078
Actions,autres titres a revenus variable	43 987 743	11 248 370	55 236 113	3 457 912	51 778 201
Obligations et autres titres à revenu fixe	147 371 057	-11 332 760	136 038 297		136 038 297
Autres prêts	2 650 257	313 221	2 963 478	112 050	2 851 428
Autres	3 152	0	3 152		3 152
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3 767 489	49 754	3 817 243		3 817 243
Total Général	417 463 575	17 060 570	434 524 144	21 929 149	412 594 995

AC 32 - Participations et entreprises liées

1- Entreprises liées

Les *entreprises liées* (ou filiales) sont les entreprises dans lesquelles la société détient (directement ou indirectement) la *majorité des droitsde vote* ou dans lesquelles elle détient un *intérêt important dans les droits de vote* (≥40%) et y exerce le pouvoir de direction de la politique financière et managériale de l'entreprise. Il s'agit d'entreprises dépendantes, *contrôlées* par la société.

Entreprises liées	Nombre d'actions	Capital	Nombre	%	Montant Brut	Correction de valeur	Montant net
AMEN INVEST	20 000	2 000 000	9 280	46,40%	584 000		584 000
AMEN SANTE	3 437 500	34 375 000	2 211 345	64,33%	22 157 295		22 157 295
ASSURANCES HAYETT	60 000	6 000 000	40 000	66,67%	2 702 010		2 702 010
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	650 000	6 500 000	384 490	59,15%	3 844 900		3 844 900
CLINIQUE EL AMEN BEJA	65 000	6 500 000	11 358	17,47%	1 135 800	-221 924	913 876
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	800 000	4 000 000	432 500	54,06%	2 162 500		2 162 500
HOPITAL PRIVE EL AMEN	2 400 000	24 000 000	941 800	39,24%	9 418 000		9 418 000
COMAR INVEST S.I.C.A.F	30 000	3 000 000	24 540	81,80%	2 465 454		2 465 454
Total					44 469 959	-221 924	44 248 035

2- Entreprises avec lien de participation

Les entreprises avec *lien de participation* sont les entreprises sur lesquelles la société exerce une *influence notable* (participation aux décisions de la politique financière et opérationnelle) *sans* pour autant en avoir le *contrôle*.

Entreprises avec lien de participation (au 31/12/2013)

	CAP	TAL	NOMBRE	%	BRUT	PROVISIONS	DOTATIONS	REPRISE	PROVISION	NET
	NOMBRE	VALEUR	NOWIDE	70	BRUI	2012	2013	2013	2013	NEI
AMEN CAPITAL	50 000	500 000	2 499	5,00%	6 248					6 248
AMEN BANK	24 444 000	122 220 000	6 664 892	27,27%	61 702 316					61 702 316
AMEN FINANCE COMPANY	1 000 000	50 000 000	175 000	17,50%	8 750 000					8 750 000
ENNAKL	30 000 000	30 000 000	2 634 257	8,78%	32 184 412	-3 735 426	-1 877 237		-5 612 663	26 571 749
TUNISIE LEASING	8 300 000	41 500 000	1 563 526	18,84%	17 516 632					17 516 632
AMEN PROJECT SICAF	200 000	9 000 000	75 310	37,66%	3 356 446					3 356 446
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	54 375	4 350 000	5 205	9,57%	520 500	-304 865		171 242	-133 623	386 877
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	41 000	4 100 000	3 088	7,53%	318 093	-12 281	-6 498		-18 779	299 314
CLINIQUE EL AMEN TUNIS	65 000	6 500 000	1	0,00%	102					102
EL AMENA TAKAFUL	1 000 000	10 000 000	179 999	18,00%	1 799 990					1 799 990
EL KHIR	52 000	5 200 000	12 489	24,02%	1 219 200	-905 751		15 324	-890 427	328 773
GENERAL DRINKS	260 000	260 000	72 798	28,00%	72 798					72 798
GMA	9 000	900 000	1 355	15,06%	135 500	-66 364		37 367	-28 997	106 503
HOTEL MAJESTIC	330 000	3 300 000	70 000	21,21%	1 400 000	-338 380	-2 800	0	-341 180	1 058 820
KAWARIS	33 000	3 300 000	7 884	23,89%	823 351					823 351
MEDITRAC	2 000 000	20 000 000	289 212	14,46%	2 892 120					2 892 120
SNB	84 200	8 420 000	16 840	20,00%	1 500 000					1 500 000
SOGEREC	660 000	6 600 000	112 900	17,11%	1 129 000	-822 138		25 967	-796 171	332 829
SPCS	500 000	5 000 000	62 500	12,50%	625 000					625 000
SUNAGRI-SA	80 000	800 000	24 000	30,00%	240 000					240 000
TUNISYS	150 000	1 500 000	52 458	34,97%	524 580					524 580
TOTAL					136 716 288	-6 185 205	-1 886 535	249 900	-7 821 840	128 894 448

État récapitulatif des placements

Nature de l'actif	Valeur Brute	Correction de Valeur	Valeur Nette 2013	Valeur Nette 2012
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	44 956 519	10 315 423	34 641 096	34 631 330
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	214 526 058	11 501 676	203 024 382	194 684 700
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	13 308 849		13 308 849	4 440 202
Autres parts d'OPCVM	8 587 453		8 587 453	1 047 634
Obligations et autres titres à revenu fixe	146 261 392		146 261 392	156 567 551
Autres prêts et effets assimilés	3 063 478	112 050	2 951 428	2 738 207
Dépôts auprès des entreprises cédantes	3 817 243		3 817 243	3 767 489
Autres dépôts	3 152		3 152	3 152
Total	434 524 144	21 929 149	412 594 995	397 880 265

- > AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques
 - Part des réassureurs dans les primes non acquises

La part des réassureurs dans les primes non acquises s'élève à 6.231.064 DT au 31 décembre 2013 contre un montant de 5.770.641 DT au 31 décembre 2012.

Branche	2013	2012	Variation
Incendie	3 117 017	2 772 835	344 182
Risques divers	2 402 441	2 319 945	82 496
Transport	711 606	677 861	33 745
TOTAL	6 231 064	5 770 641	460 423

- Sinistres à payer à la charge des réassureurs

La provision pour sinistre à payer (vie) et (non vie) s'élève au 31 décembre 2013 à 32.465.968 DT contre un montant de 28.674.348 DT au 31 décembre 2012.

Branche	2013	2012	Variation	
Vie	192 129	122 447	69 682	
Incendie	12 174 768	10 970 829	1 203 939	
Risques divers	9 440 124	8 155 257	1 284 867	
Automobile	3 193 383	2 500 399	692 984	
Transport	6 256 438	6 475 666	-219 228	
Aviation	1 209 126	449 750	759 376	
TOTAL	32 465 968	28 674 348	3 791 620	

> AC6- Créances

Le montant brut des autres créances s'élèvent au 31 décembre 2013 à 84.284.501 DT contre 79.747.643 DT au 31 décembre 2012.

I that! f		2013		2012				
Libellé	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net		
Primes à annuler	-3 544 618		-3 544 618	-3 948 036		-3 948 036		
Primes acquises et non émises	5 098 533		5 098 533	4 522 388		4 522 388		
Autres Créances nées d'opérations directes	58 041 841	25 297 056	32 744 785	51 371 440	20 615 693	30 755 747		
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	13 480 558		13 480 558	14 209 803		14 209 803		
Créances née d'opérations de Réassurance	2 422 699	563 750	1 858 949	2 266 279	632 965	1 633 314		
Prêts au personnel	248 979		248 979	222 209		222 209		
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	5 450 905		5 450 905	7 891 591		7 891 591		
Débiteurs divers	3 085 604		3 085 604	3 211 969		3 211 969		
TOTAL	84 284 501	25 860 806	58 423 695	79 747 643	21 248 658	58 498 985		

> AC7- Autres éléments d'actifs

Les autres éléments d'actifs s'élèvent au 31 décembre 2013 à 32.754.465 DT contre un montant de 18.621.765 DT au 31 décembre 2012.

Libellé	2013	2012
Avoirs en banque	15 403 044	3 715 323
CCP	36 278	36 318
caisse	4 381	5 476
Frais d'acquisition reportés	7 559 474	5 495 030
Autres charges à repartir	100 247	96 582
Intérêts courus et non échus	6 492 979	6 699 867
Loyers à recevoir	340 355	184 674
Autres comptes de régularisation	2 824 335	2 463 563
Autres	-6 628	-75 068
TOTAL	32 754 465	18 621 765

3- MOUVEMENTS AYANT AFFECTÉS LES ÉLÉMENTS DU PASSIF

> CP1-Capitaux propres

	Capital social	Réserve légale	Réserve d'invest.exo néré	Primes d'émission	Réserve pour fonds social	Réserve pour toute Eventualité	Réserve spéciale de rééval.	Résultat de la période	Total
Solde 31/12/2012	50 000 000	5 000 000	19 782 500	250 000	3 301 022	40 051 921	668 862	18 298 632	137 352 936
Affectation du Résultat 2012									0
Réserve légale								0	0
Réserve investissement exonérée			5 644 844					-5 644 844	0
Réserve pour toute éventualité						2 653 788		-2 653 788	0
Dividende distribués								-10 000 000	-10 000 000
Résultat au 31/12/2013								25 229 827	25 229 827
Solde 31/12/2013	50 000 000	5 000 000	25 427 344	250 000	3 301 022	42 705 709	668 862	25 229 827	152 582 763

En application de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31/12/2013 à 96.913.901 DT et se détaillent comme suit :

Primes d'émission	250 000			
Réserves pour fonds social	3 301 022			
Réserves pour toutes éventualités	42 705 709			
Réserve spéciale de réinvestissement	25 427 344 (*)			
Résultat de l'exercice	25 229 827			
(*) Ce montant est distribuable conformément à la règlementation en vigueur				

Au 31/12/2013 la société ne détient aucune action propre et n'a acheté ni vendu aucune action propre au cours de l'exercice.

- Aucun actif détenu par la société ne fait l'objet d'une clause de réserve de propriété.
- La société n'a procédé à l'émission d'aucun titre à revenu fixe.

Le capital de la COMAR est composé de 2 500 000 actions dont le nominal s'élève à 20 DT. Le capital est totalement libéré et il est détenu par les actionnaires suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant	%
SICOF	1 237 131	24 742 620	49%
PGI HOLDING	692 135	13 842 700	28%
AXA	384 922	7 698 440	15%
Munich Ré	75 522	1 510 440	3%
Parenin	72 102	1 442 040	3%
AUTRES	38 188	763 760	2%
Total	2 500 000	50 000 000	100%

> PA3-Provisions techniques

Les provisions techniques s'élèvent au 31 décembre 2013 à 337.657.301 DT contre un montant de 323.290.547 DT au 31 décembre 2012.

Libellé	2013	2012	Variation
Provisions pour primes non acquises	43 982 763	40 518 120	3 464 643
Provisions pour sinistres	273 820 631	262 382 221	11 438 410
Provisions mathématiques Vie	9 396 911	9 000 973	395 938
Autres Provisions Techniques (non vie)	10 456 996	11 389 233	-932 237
Total	337 657 301	323 290 547	14 366 754

- Provisions pour primes non acquises

Les provisions pour primes non acquises s'élèvent au 31 décembre 2013 à 43.982.763 DT contre 40.518.120 DT au 31 décembre 2012.

Branche	PPNA 2013	PPNA2012	Variation
Incendie	4 514 535	4 057 998	456 537
Risques divers	11 609 232	10 489 354	1 119 878
Automobile	23 905 387	22 357 305	1 548 082
Transport	778 637	776 401	2 236
Groupe	52 065	26 599	25 466
Aviation	0	0	0
Acceptation	3 122 907	2 810 463	312 444
Total	43 982 763	40 518 120	3 464 643

- Provisions pour sinistre

Les provisions pour sinistres s'élèvent au 31 décembre 2013 à 273.820.631 DT contre 262.382.221 DT au 31 décembre 2012.

Branche	PSAP 2013	PSAP 2012	Variation
Incendie	20 695 128	19 499 645	1 195 483
Accident de travail	0	0	0
Risques divers	37 444 759	35 820 047	1 624 712
Automobile	188 939 184	179 499 703	9 439 481
Transport	12 452 435	12 213 283	239 152
Groupe	1 439 430	1 270 792	168 638
Aviation	1 324 808	493 465	831 343
Acceptation	2 494 537	2 711 652	-217 115
Prévisions pour recours à encaisser	-12 474 927	-9 546 653	-2 928 274
S/TOTAL	252 315 354	241 961 934	10 353 420
Provision pour Egalisation vie	5 532 973	5 154 023	378 950
Provision pour Egalisation non vie	10 074 847	9 741 213	333 634
Provision pour Equilibrage	792 865	802 577	-9 712
S/TOTAL	16 400 685	15 697 813	702 872
Provisions pour sinistres à payer vie	2 208 148	1 842 028	366 120
Provision pour PB à distribuer vie	133 563	118 398	15 165
Provision pour PB à distribuer non vie	2 762 881	2 762 048	833
S/TOTAL	5 104 592	4 722 474	382 118
TOTAL	273 820 631	262 382 221	11 438 410

VI. NOTES SUR LES POSTES DU RESULTAT

> RTNV-RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

Branche	Incendie	ΑТ	Risques divers	Automobile	Transport	Groupe	Aviation	Acceptation	TOTAL
Primes acquises et acceptées	15 880 995		24 395 057	73 941 340	9 676 625	14 419 046	634 418	10 191 320	149 138 801
Variation des primes non acquises	112 355		1 037 382	1 548 081	-31 508	25 466		312 444	3 004 220
Primes cédées	10 373 584		8 692 085	629 213	6 163 014		623 977		26 481 873
TOTAL	5 395 056		14 665 590	71 764 046	3 545 119	14 393 580	10 441	9 878 876	119 652 708
Produits de placements	1 520 106		2 342 115	7 067 298	921 606	1 381 482	60 716	974 901	14 268 224
Autres produits techniques				52 555					52 555
TOTAL	1 520 106		2 342 115	7 119 853	921 606	1 381 482	60 716	974 901	14 320 779
Prestations payées	8 117 753	455 603	8 978 296	51 535 660	2 035 241	12 940 493	800 533	7 402 350	92 265 929
Variation des provisions pour sinistres	1 296 631		1 601 803	6 489 489	183 464	168 638	831 343	-217 115	10 354 253
Prestations à la charge des réassureurs	4 252 718		2 133 912	71 601	1 058 709		719 882		8 236 822
Variation des provisions à la charge des réassureurs	1 203 939		1 284 866	692 984	-219 227		759 376		3 721 938
TOTAL	3 957 727	455 603	7 161 321	57 260 564	1 379 223	13 109 131	152 618	7 185 235	90 661 422
Variation des autres provisions techniques		23 559	239 131	-1 194 927					-932 237
TOTAL		23 559	239 131	-1 194 927					-932 237
Participation aux bénéfices et ristournes	99 007		37 890	77 128	246 571	263 415			724 011
TOTAL	99 007		37 890	77 128	246 571	263 415			724 011
Frais d'exploitation									
Frais d'acquisition	2 518 563		3 868 807	11 726 341	1 534 614	2 286 713	100 612		22 035 650
Variation frais d'acquisition reportés	243 873		619 238	1 164 664	30 913	5 756			2 064 444
Frais d'administration	605 890		930 717	2 821 002	369 181	550 114	24 204		5 301 108
Commissions sur Acceptation								1 850 894	1 850 894
Commissions reçues des réassureurs	3 964 705		1 933 412		1 594 008				7 492 125
TOTAL	-1 084 125		2 246 874	13 382 679	278 874	2 831 071	124 816	1 850 894	19 631 083
Autres charges techniques				324 469					324 469
TOTAL				324 469					324 469
Variation des provisions p/égalisation et équilibrage									
Egalisation			249 638			83 996			333 634
Equilibrage			-9 712						-9 712
TOTAL			239 926			83 996			323 922
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	3 942 553	-479 162	7 082 563	9 033 986	2 562 057	-512 551	-206 277	1 817 648	23 240 817

> Charges et produits de placements

- PRNT1-PRODUITS DE PLACEMENTS

Les produits financiers arrêtés au 31/12/2013 comportent 10.490.711DT de dividendes distribués par les différentes participations de la COMAR.

	Placements dans des entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total 2013	Total 2012
Revenus des placements immobiliers	0	1 587 710	1 587 710	1 482 934
Revenus des participations	8 620 962	1 584 723	10 205 685	9 009 672
Revenus des autres placements	501 068	10 097 237	10 598 305	11 562 729
Autres revenus et reprises de provisions pour dépréciations		6 029 280	6 029 280	7 677 400
Total produits de Placements	9 122 030	19 298 950	28 420 980	29 732 735

- CHNT1-CHARGES DE PLACEMENT

	Placements dans des entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total 2013	Total 2012
Intérêts et rémunération des dépôts des réassureurs		609 830	609 830	592 635
Frais externes		149 301	149 301	139 281
Frais internes, pertes sur titres et provisions pour dépréciations		5 844 960	5 844 960	9 651 721
Total charges de placements		6 604 091	6 604 091	10 383 637

- VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL

Charges	2013	2012
Salaires	8 036 228	7 908 457
Charges sociales	1 621 159	1 407 697
Autres	1 733 872	1 853 789
Total	11 391 259	11 169 943

> CHARGES DE COMMISSIONS

Les commissions de toute nature, allouées aux agents généraux et courtiers, afférentes à l'assurance directe et comptabilisées au cours de l'exercice 2013 s'élèvent à 17.066.716 DT contre 16.647.256DT en 2012.

> DÉCOMPTE FISCAL

	REINTEGRATION	DEDUCTION
RESULTAT COMPTABLE AU 31/12/2013	30 128 029	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION TITRES 2013	11 645 380	
REPRISE PROVISIONS POUR DEPRECIATION TITRES 2012		10 197 638
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES 2013	13 720 290	
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	750 000	
REPRISE PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES 2012		13 666 249
DIVIDENDES RECUS 2013		10 277 977
PROVISIONS TITRES COTES 2013		8 617 288
REPRISE PROVISIONS TITRES COTES 2012	6 466 033	
PLUS VALUE S/CESSION DES ACTIONS COTEES		462 769
MOINS VALUE S/CESSION TITRES SICAV	79 286	
JETONS DE PRESENCE	72 000	
MISSIONS ET RECEPTIONS	24 337	
TOTAL	62 885 355	43 221 921
RESULTAT FISCAL		19 663 434
REINVESTISSEMENTS EXONERES	4 000 450	5 668 570
CLINIQUE EL AMEN NABEUL MEDITRAC	1 922 450 506 120	
SUNAGRI-SA	240 000	
AMEN CAPITAL	3 000 000	
	5 668 570	-
BENEFICE IMPOSABLE		13 994 864
BENEFICE IMPOSABLE (arrondi au dinar inférieur)		13 994 864
MINIMUM D'IMPOT		3 932 687
IMPOT SUR LES SOCIETES 2013		4 898 202
IMPOTS AVANCES REPORT		9 710 723 4 812 521
RESULTAT NET		25 229 827

VII. ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

	2013	2012
Engagements reçus		
Avals, cautions et garanties reçus	0	0
Engagements de rachat de titres et d'actifs	534 275	655 721
Engagements donnés		
Avals, cautions et garanties de crédit donnés	2 617 146	2 594 568
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	534 275	655 721

VIII. AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

> LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 Décembre 2013 un solde de 15.443.703 DT contre un solde de 3.757.117 DT au 31Décembre 2012 se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012	Variation
Dépôts à vue	13 781 322	3 751 641	10 029 681
Dépôts à terme	1 658 000		1 658 000
Caisse	4 381	5 476	-1 095
Total	15 443 703	3 757 117	11 686 586

> OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

En 2013, la COMAR a conclu diverses transactions avec des parties liées ces opérations ont toutes été réalisées aux conditions de marché.

- Les transactions financières :

• Emprunts obligataires :

Société	Montant au 31/12/2012	Entrées	Sorties	Montant au 31/12/2013	Produits 2013
AMEN BANK	5 196 495		573 400	4 623 095	277 482
TUNISIE LEASING	4 000 000	3 000 000	1 400 000	5 600 000	202 113
Total	9 196 495	3 000 000	1 973 400	10 223 095	479 595

• Prêt:

Société	Montant au 31/12/2012	Entrées	Sorties	Montant au 31/12/2013	Produits 2013
HOTEL MAJESTIC	200 000	0	100 000	100 000	13 710
CCA AFC	0	100 000	100 000	0	3 845
Total	200 000	100 000	200 000	100000	17 555

- Les transactions d'exploitation:

NATURE DES TRANSACTIONS	MONTANT
PRESTATIONS ET CHARGEMENTS (*)	8 678 533
AMEN BANK	2 020 282
PARENIN	210 314
GFCO	35 989
TUNISYS	12 717
EL KHIR	19 535
EL IMRANE	4 487
TUNISIE LEASING	5 432 924
SNB	118 501
CLINIQUE EL AMEN	39 909
TUNISIE FACTORING	694 257
AMEN INVEST	5 255
AMEN SANTE	25 670
AUTRES	58 693
ASSURANCE COMPLEMENT RETRAITE	040.404
HAYETT CHIFFRE D'AFFAIRES	613 464 13 254 636
AMEN BANK	2 723 884
PARENIN	645 666
GFCO	149 150
TUNISYS	32 822
EL KHIR	79 211
KAWARIS	71 570
EL IMRANE	69 544
TUNISIE LEASING	8 176 409
SNB	207 093
AMEN INVEST	39 585
CLINIQUE EL AMEN	68 395
TUNISIE FACTORING	588 403
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	44 022
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	18 023
CLINIQUE EL AMEN BEJA	91 098
AMEN SANTE	28 367
AUTRES	221 394

^(*) Le montant des prestations ne comporte pas les provisions pour sinistres.

- Les Transactions des placements immobiliers :

SOCIETE LOYER ANNU	
HAYETT	105 027
TUNISYS	65 182
GMA	48 007
AMEN CAPITAL	3 063
EL IMRANE	75 398
Amen Finance Company	3 214
CAFES BONDIN	26 030

- DIVIDENDES

SOCIETE	DIVIDENDE		
AMEN BANK	5 136 833		
AMEN INVEST	55 680		
AMEN PREMIERE SICAV	57 333		
AMEN TRESOR SICAV	6 521		
EL IMRANE	323 580		
HAYETT	400 000		
KAWARIS	78 840		
TUNISIE LEASING	1 317 681		
SNB	300 000		
TUNISYS	104 916		
ENNAKL	707 459		
AMEN PROJECT	338 895		
TOTAL	8 827 738		

- ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 15 avril 2014. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2013

Messieurs les actionnaires de la

Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances COMAR

Avenue Habib Bourguiba 1001, Tunis

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la COMAR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la COMAR, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2013, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 152.582.763 dinars tunisiens, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 25.229.827 dinars tunisiens.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures mises en œuvre relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la COMAR au 31 décembre 2013 ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

I- Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi

2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 2 mai 2014

Les Commissaires aux Comptes

La Générale d'Audit & Conseil CPA International

Les commissaires aux comptes

associés M.T.B.F

ChihebGHANMI

Ahmed BELAIFA

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2013

Messieurs les actionnaires de la

Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances COMAR

Avenue Habib Bourguiba 1001, Tunis

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher, spécifiquement et de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

- Au cours de l'exercice 2013, la COMAR a conclu une convention de prêt de 100 KDT, sous forme d'avance en compte courant associés, avec la société Amen Finance Company (AFC) dans laquelle elle détient 17,50 % du capital. Ce prêt s'étend sur 6 mois à partir du 5 février 2013 et est productif d'intérêt au taux de 8%. Les produits au titre de l'exercice 2013 s'élèvent à 4 KDT. Au 31 décembre 2013, le prêt a été totalement remboursé. Cette convention n'a pas fait l'objet d'autorisation du conseil d'administration.

- Au cours de l'exercice 2013, les titres détenus par la COMAR dans les cliniques El-Amen de : La Marsa, Béja et Gafsa inscrits au bilan pour des montants respectifs de 1 156 KDT, 2 776 KDT et 1 122 KDT et dans Hôpital privé El-Amen pour un montant de 6 712 KDT ont été cédésau profit de la société Amen Santé dans laquellela COMAR a souscrit, durant l'exercice 2013, à l'augmentation de son capital pour 13 270 KDT. La cession a été faite à la valeur nominale à l'exception des titres de clinique El-Amen La Marsa où une plus-value de 1 705 KDT a été dégagée. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 16 avril 2013.
- Au cours de l'exercice 2004, la COMAR a conclu avec HAYETT un contrat de location portant sur un local à usage professionnel. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant au cours de 2013. Le montant du loyer facturé par HAYETT au titre de l'exercice 2013 s'élève à 19 KDT. Au 31 décembre 2013, la dette au titre de ce contrat s'élève à 6 KDT.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs :

L'exécution des opérations suivantes, conclues et approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

- La compagnie a conclu avec la société PGI Holding (détenant directement et indirectement 77,71% du capital de la COMAR) une convention portant sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la compagnie dans le domaine de développement, du reporting, de l'audit et de l'inspection ainsi qu'en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération égale à 0,5% du chiffre d'affaires avec un plafond de 150 KDT hors taxes. Le montant comptabilisé en charge de l'exercice 2013 s'élève à 177 KDT toutes taxes comprises. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration en date du 27 avril 2011.
- Au cours de l'exercice 2008, la COMAR a conclu avec TUNISYS (dans laquelle elle détient 34,97% du capital) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par la COMAR au titre de l'exercice 2013 s'élève à 65 KDT.
- Au cours de l'exercice 2009, la COMAR a conclu avec HAYETT (dans laquelle elle détient 66,67% du capital) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2013, s'élève à 105 KDT hors taxes.

Le même contrat prévoit la prise en charge par HAYETT des charges communes proportionnellement à la surface louée. Le montant correspondant facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2013, s'élève à 62 KDT.

En outre, au cours de l'exercice 2013, la COMAR a facturé à HAYETT sa quotepart dans les frais de maintenance informatique pour 44 KDT.

Au 31 décembre 2013, la créance au titre de ces conventions s'élève à 444 KDT.

- Au cours de l'exercice 2004, la COMAR a conclu avec CAFES BONDIN SARL, un contrat de location portant sur un local à usage commercial. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2013, est de 26 KTND.
- La COMAR a conclu avec la société EL-IMRANE deux contrats de location, au cours des exercices 2009 et 2011, portant sur des locaux à usage professionnel.
 Au titre de l'exercice 2013, les loyers facturés par contrat s'élèvent respectivement à 43 KDT et 33 KDT.
- La COMAR a accordé le 01/12/2010 un prêt de 300 KDT (TMM+2%) à la société MAJESTICS HOTELS S.A dans laquelle elle détient 21,21% du capital. Ce prêt est remboursable sur 3 échéances à parts égales à compter du 01/12/2012 jusqu'au 01/12/2014. Au 31/12/2013, l'encours de ce prêt s'élève à 100 KDT et ce, suite au remboursement de la deuxième échéance. Les intérêts facturés, au titre de ce prêt se sont élevés à 14 KDT au titre de l'exercice 2013.Cette convention n'a pas fait l'objet d'autorisation du conseil d'administration.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Président Directeur Général sont fixés par décision du Comité de Rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 05 juin 2013. La rémunération, au titre de l'exercice 2013, est fixée à 240 KDT.
 Le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de téléphone et de carburant.
- La rémunération et avantages accordés aux Directeurs Généraux Adjoints sont fixés par décision du Comité de Rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 05 juin 2013. La rémunération, au titre de l'exercice 2013, est fixée à 460 KDT.
 - Les Directeurs Généraux Adjoints bénéficient chacun d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de téléphone et de carburant.
- Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence fixés à un total de 140 KDT par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2013.

- Les membres du Comité Permanent d'Audit bénéficient d'une rémunération forfaitaire fixée à un total de 30 KDT par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2013.

Les obligations et engagements de la COMAR envers ses dirigeants (hors Charges sociales et fiscales), tel qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, se présentent comme suit (en dinars) :

	Président Directeur Général		Directeurs Généraux Adjoints		Membres du Conseil d'Administration et Comité d'Audit	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2013	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2013	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2013
Avantages à court terme	232 500	0	460 000	0	140 000	140 000
Total	232 500	0	460 000	0	140 000	140 000

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 2 mai 2014

Les Commissaires aux Comptes

La Générale d'Audit & Conseil **CPA International**

Les Commissaires aux Comptes

AssociésM.T.B.F

Chiheb GHANMI

Ahmed BELAIFA